## ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2014

SIMPLIFICATION DE LA VIE DES ENTREPRISES - ( $N^{\circ}$  2060)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 62

présenté par Mme Errante, rapporteure

## **ARTICLE 23**

A l'alinéa 4, substituer au mot :	
« prévu »,	
le mot :	
« mentionné ».	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.